

Page: 1/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600108

· Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

· Code du produit: 4317784341646

· UFI: T4XX-WQS0-P90A-3W72

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

· Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits

### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 3 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)



Page: 2/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 1)

### · 2.2 Éléments d'étiquetage

### · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement Attention

### · Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122

°F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

#### · 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % qui sont classés soit comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), soit comme très persistants et très bioaccumulables (vPvB).

### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3 Numéro index: 603-027-00-1 Reg.nr.: 01-2119456816-28-xxxx	éthylène-glycol STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H302	2,5-10%
CAS: 10024-97-2 EINECS: 233-032-0 Reg.nr.: 01-2119970538-25	oxyde nitreux  Ox. Gas 1, H270 Press. Gas (Liq.), H280 STOT SE 3, H336	<2,5%
CAS: 85409-23-0	chloride Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H302	0,1-<1%

(suite page 3)



Page: 3/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.



Page: 4/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 3)

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

VLEP Valeur momentanée: 104 mg/m³, 40 ppm

Valeur à long terme: 52 mg/m³, 20 ppm risque de pénétration percutanée

· DNEL

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

Dermique Long term value for employees 53 mg/kg bw/Tag (industrial use)

Inhalatoire Long term value for employees 7 mg/m³ (industrial use)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)



Page: 5/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 4)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

### · Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Filtre A/P2

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

### · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

 $\cdot$  9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur: Incolore

Odeur: Presque inodore
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 3,2 Vol %Supérieure: 53,0 Vol %

(suite page 6)



Page: 6/11

Date d'impression: 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 5)

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Température d'auto-inflammation

· Température de décomposition: Non déterminé. · pH Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

Non déterminé. · Dynamique:

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

23 hPa

· Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 0,95 g/cm3 Non déterminé. · Densité relative · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Le produit ne s'enflamme pas spontanément. · Température d'inflammation:

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables

· Aérosols Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la

chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant · Explosibles désensibilisés néant



Page: 7/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 6)

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

		•			
	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
Ī	CAS: 107-	21-1 é	thylène-glycol		
Ī	Oral	LD50	5.840 mg/kg (rat)		
	Dermique	LD50	9.530 mg/kg (lapin)		
	CAS: 85409-23-0 chloride				
Ī	Oral	LD50	500 mg/kg (rat)		
	Dermique	LD50	2.300-2.730 mg/kg (lapin)		

### · Effet primaire d'irritation:

### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 7)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
   Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

· Catalogue européen des déchets

16 05 04\* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses



Page: 9/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 8)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN1950 AÉROSOLS
- · IMDG AEROSOLS
- · IATA AEROSOLS, non-flammable
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



ClasseÉtiquette2 5A Gaz.2.2

· IMDG, IATA



Class
 Label
 2.2 Gaz.
 2.2

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

· No EMS: F-D,S-U

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

1L

(suite page 10)



Page: 10/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 9)

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

· "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.2

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- Conseils de prudence
- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122

°F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

- · Évaluation de la sécurité chimique
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Phrases importantes

H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

(suite page 11)



Page: 11/11

Date d'impression : 07.10.2024 Révision: 07.10.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Indicateur de fuites > -15 °C E-COLL

(suite de la page 10)

Contact: Head of Product Safety Department
Date de la version précédente: 16.01.2024
Numéro de la version précédente: 306

### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Aerosol 3: Aérosols – Catégorie 3

Ox. Gas 1: Gaz comburants – Catégorie 1

Press. Gas (Liq.): Gaz sous pression - Gaz liquéfié

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

### · \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -